

# DÉCLARATION SACEM TÉLÉTHON 2021

B

Renseigner un formulaire par séance et l'adresser à la délégation régionale Sacem quinze jours avant.

Organisateur : .....  
Nom et prénom du responsable : .....  
Adresse : .....  
Code postal : | | | | | Commune : .....  
Tél. : | | | | | Courriel : .....

## VOTRE ANIMATION - Merci de cocher la ou les case(s) concernée(s)

- Concert  Spectacle de variétés  Repas en musique  
 Rencontre sportive  Loto  Autre

Préciser : .....

Date : | | | | |

Nom et adresse du lieu : .....

Code postal : | | | | | Commune : .....

Intégralité des recettes et/ou dons reversés à l'AFM  oui  non

Montant des dépenses inférieur à **305 €**  oui  non

**Budget des dépenses :** budget artistique (salaires, cachets...), frais techniques (location de salle, d'instruments...) et de publicité (affiches, mailings...).

Si celui-ci est supérieur à **305 €**, vous devez contacter la délégation Sacem la plus proche du lieu de votre événement pour obtenir une évaluation du montant des droits d'auteur que vous devrez régler et le prévoir dans votre budget.

L'AFM-Téléthon recevra un don de **50%** du montant payé uniquement si vous en faites la demande écrite auprès de votre délégation Sacem.

Retrouvez les coordonnées de vos interlocuteurs sur [sacem.fr](http://sacem.fr) rubrique >  
**La Sacem en région.**

Je soussigné(e).....

déclare exacts les renseignements mentionnés ci-dessus :

Fait le ..... à .....

Signature

Ces informations sont toutes obligatoires. Elles sont traitées et destinées à la Sacem (responsable de traitement) pour collecter les droits d'auteur, sur la base des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (CPI), assurer la facturation, la comptabilisation et le recouvrement et, sur la base de son intérêt légitime, communiquer avec ses clients les informations liées à la relation client. En cas de paiement de la rémunération équitable, sur la base de l'article L. 214-1 du CPI, elles seront également destinées à la Spré. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle, puis des prescriptions légales en cas de litige. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition que vous pouvez exercer en remplissant un formulaire dédié accessible à partir de la page « politique de confidentialité » de notre site internet [sacem.fr](http://sacem.fr)

Conditions et déclaration en ligne sur [sacem.fr](http://sacem.fr)

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR



**3ET4  
DECEMBRE  
2021**

**sacem**